

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché de services

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC. (Directive 2014/24/UE)

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Commune de Banassac-Canilhac
Monsieur le Maire, David RODRIGUES
Place de l'église Saint Médard 48500 Banassac-Canilhac
Tel : 04 66 32 82 10 /Fax : 04 66 32 89 99
Courriel : mairie.banassac-canilhac@orange.fr
<http://www.banassac-canilhac.fr/>

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Commune

I.3) ACTIVITE PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques
Le pouvoir adjudicateur agit pour son propre compte.

SECTION II: OBJET DU CONCOURS/DESCRIPTION DU PROJET

II.1) OBJET DU MARCHÉ

L'avis concerne un marché public.

II.2) INTITULE ATTRIBUE AU PROJET PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Marché de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée pour la construction d'un espace associatif et polyvalent à Banassac en application de l'article 27 du décret 2016-360.

II.3) TYPES DE MARCHÉ DE SERVICES

12

II.4) NOMENCLATURE : CLASSIFICATION CPV (Vocabulaire commun pour les marchés publics)

Objet principal: 71220000-6

II.5) LIEU D'EXECUTION

Banassac (48)

II.6) CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Pour répondre aux besoins de sa population, la commune de Banassac-Canilhac souhaite construire un espace à caractère polyvalent, capable d'accueillir des manifestations socioculturelles, sportives et des activités (gym, danses, yoga, musique...) tous les soirs de la semaine. Cet équipement viendra compléter et remplacer l'actuelle salle « Jean Gazagne », trop petite et plus adaptées aux nouvelles exigences.

Le programme prévoit la construction d'un équipement composé d'une grande salle, d'une salle annexe plus petite et d'un bureau. La surface utile du bâtiment est estimée à 400 m² pour les espaces bâtis et 625 m² pour les espaces extérieurs. Le coût travaux hors taxes est estimé 650 000 Euros HT (valeur novembre 2018) compris les aménagements extérieurs. L'opération devra répondre aux critères de l'appel à projets régional Bâtiments NoWATT en Occitanie et/ou d'un bâtiment passif.

L'attributaire du marché, se verra confier une mission de base (**ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR**) complétée des missions :

- **EXE partiel** : Etudes d'exécution partielles (élaboration des DQE et dimensionnement des éléments déterminants y compris en structure).

- **OPC** : Ordonnancement, pilotage et coordination
- **CDU** : Prestations spécifiques relatives à la Construction Durable, comprenant :
 - o Accompagnement BDO
 - o Simulations Thermiques Dynamiques ;
 - o Etudes éclairage naturel ;
 - o Etude Analyse du Cycle de Vie (ACV) ;
 - o Commissionnement des équipements techniques ;
 - o Approche économique en coût global ;
 - o Etudes de faisabilité pour le recours aux sources d'énergies locales et renouvelables;
 - o Utilisation des matériaux biosourcés ;
 - o Participation à la démarche de maîtrise d'usage.

II.7) DUREE DU MARCHÉ

15 mois à compter de la notification du marché.

SECTION III: CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

III.1) MODALITE DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Fonds propres, Subvention de la Région Occitanie et Fonds européens.
Prix révisable. Délais de paiement à 45 jours sous forme d'acompte et de solde.

III.2) FORME JURIDIQUE

Groupement conjoint dont le mandataire « architecte » sera solidaire.

III.3) LANGUE(S) POUVANT ETRE UTILISEE(S) DANS L'OFFRE OU LA DEMANDE DE PARTICIPATION

Français.

SECTION IV: CONDITIONS DE PARTICIPATION

IV.1) SITUATION JURIDIQUE

Le mandataire sera obligatoirement un architecte. Il est interdit aux candidats possédant les compétences en architecture, structure, fluides, VRD, économie, qualité environnementale du bâtiment de présenter leurs offres en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements.

Les candidats fourniront :

- une lettre de candidature identifiant le candidat ou les membres du groupement candidat y compris le mandataire « architecte » (DC1, DC2) ;
- les pouvoirs de la personne habilitée à engager la candidature ou les membres du groupement candidat ;
- une déclaration sur l'honneur que le candidat n'est pas interdit d'accès çà la commande publique ;
- le cas échéant le jugement de redressement judiciaire ;
- l'attestation d'assurance

IV.2) CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Néant

IV.3) REFERENCES PROFESSIONNELLES, CAPACITE TECHNIQUE

Le candidat aura réalisé au moins un équipement d'importance ou de complexité équivalente à l'opération envisagé.

Le candidate ou l'équipe candidate devra avoir les compétences suivantes a minima:

- architecture (architecte inscrit à l'ordre des architectes)
- développement durable et qualité environnementale du bâtiment (démarche BDO)
- ingénierie structures
- ingénierie fluides

- économie de la construction
 - ordonnancement, pilotage et coordination
- Une note synthétique présentera le candidat ou l'équipe candidate (composition, titres d'études, compétences, répartitions des tâches, moyens techniques) : 1 feuille A4

SECTION V: CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre la mieux placée, appréciée en fonction des critères énoncés dans le document valant règlement de consultation, acte d'engagement et cahier des clauses Particulières.

SECTION VI: PROCEDURES

IV.1) TYPE DE PROCEDURE

Procédure adaptée.

IV.2) CONDITIONS DE DELAI

Date limite limites de réception des candidatures : 18 FEVRIER 2019 A 12H

SECTION VII: RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) NUMERO DE REFERENCE ATTRIBUE AU MARCHE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Néant.

VI.2) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les plis doivent être transmis par voie électronique, sur la plateforme www.e-marchespublics.com

VI.3) PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NIMES,
16 avenue Feuchères - CS 88010 - 30941 Nîmes
Tél. : 04 66 27 37 00, Télécopieur : 04 66 36 27 86
Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr 30000 Nîmes

VI.4) DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS

16 janvier 2019